



Badge rouge Aéroport de Paris

Par **joe1968**, le **22/02/2022** à **22:58**

Bonsoir ,

Mon badge de CDG est périmé depuis le 21 février 2022, celui d'Orly se périmera le 27 février. Mon employeur m'annonce qu'il ne va pas me payer jusqu'à l'obtention de mes 2 badges. Les formations des badges ont été effectuées la semaine dernière. A-t-il le droit de faire ça étant donné que je suis au chômage partiel ?

Merci de votre réponse.

Par **Marck.ESP**, le **23/02/2022** à **08:34**

Bonjour

Vous n'avez donc pas accès à l'aéroport sans badge ?